

CONSEIL NATIONAL

28 janvier 2024

Sommaire

1. ABIS.....	1
2. FICHES PROJET 2024.....	1
3. JOURNÉES D'ÉTUDE 2024.....	2
4. COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	3
5. MEMENTOS TRÉSORIER.....	3
6. ERASMUS +.....	3
7. COMMISSION POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....	3
8. BIBLIOTHÈQUES VERTES ET ADVOCACY.....	4
9. COMMISSION FORMATION.....	4
10. COMMISSION NUMÉRIQUE.....	5
11. BUBS.....	5
12. ARCHIVES DES ASSOCIATIONS.....	5
13. APÉRO NATIONAL DE L'ABF (discuté lors de l'atelier du Samedi « Mobiliser pour le renouvellement des CA »).....	6
14. LE CONGRÈS 2024 - TOULON.....	6
15. CONGRÈS 2025.....	7
16. LES PUBLICATIONS - LA REVUE <i>BIBLIOTHÈQUE(s)</i>	7

1. ABIS

- Dissolution de l'ABIS : adopté
- Procuration à la présidente pour signer tous les documents liés à la dissolution : adopté

2. FICHES PROJET 2024

Les budgets doivent être à l'équilibre !

- Dépense : xx €
- Apport : xx € (même si c'est un financement par le national pour les commissions).

Il est impossible ce 28 janvier de valider l'ensemble des fiches car il manque trop d'infos budgétaires (on a les budgets totaux mais on ne sait pas ce qui est financé par les groupes ou pas).

Délai reporté au 15 février pour les fiches projets

Pas de financement par le national pour les groupes régionaux.

Il est tout de même possible pour les groupes avec le moins de trésorerie de faire une demande de financement exceptionnel au National.

Enveloppe budgétaire pour les commissions : 1000 €

Cette enveloppe est dédiée aux frais de fonctionnement des commissions et groupes de travail (dont le comité d'éthique) : prise en charge des frais transport + hébergement / restauration.

Libre à chaque commission de s'organiser comme elle le souhaite ensuite dans la limite de cette enveloppe - le seuil de 1 000 € est bien entendu un maximum.

(Mise en place d'un outil de suivi nécessaire)

L'organisation de journées d'étude, la prise en charge d'intervenant extérieur etc. relèvent des budgets validés via les fiches projets et selon les projets propres à chaque commission.

Augmentation des enveloppes des commissions : 1000 €

Vote : OUI à l'unanimité

3. JOURNÉES D'ÉTUDE 2024

Accessibilité

Journée annuelle en partenariat avec la Bpi, commission AccessibilitéS : automne 2025 / 1 500 € de budget.

Jeunesse

Journée annuelle avec CNLJ / commission jeunesse. 17.10.24 / 1 500 € de budget à la BnF

Les assises debout des bibliothèques en quartiers populaires

Les 13 et 14 mai 2024 à la bibliothèque de la Cité des sciences / 5 000 € de budget. Traiter le sujet des institutions culturelles dont les bibs dans les quartiers populaires (aller au-delà des sujets liés aux émeutes de l'été 2023).

Intervenants pressentis : Julien Talpin, Denis Merklen (invité à assister à la JE pour restituer la JE par écrit)

Solliciter les sciences sociales, reprise des ressources existantes. Quelle est la cartographie des services publics dans les quartiers populaires ?

S'appuyer sur les travaux de Joëlle Bordet, psychosociologue.

Contenu : apports théoriques, ateliers pilotés par les élèves INET, restitution le mardi matin via une facilitation graphique.

La mise en place de cette journée a permis de réviser la convention ABF/l'INET en cours de finalisation.

Budget prévisionnel : 5 000 € (demande de subvention au SLL en cours)

- Proposer un temps en plénière avec des experts : bibliothécaires, sociologues, habitants des quartiers prioritaires ;
- Un temps d'atelier ;
- Un temps de restitution ;
- Présence d'une facilitatrice graphique ;
- Référentes : Eléonora Le Bohec et Hélène Brochard

Genre et bibliothèque : novembre 2024

- Étudier les différents traitements entre les jeunes filles et les jeunes hommes qui viennent à la bibliothèque, comment dépasser les clichés et les préjugés ?
- Comment faire de la bib un safe space pour tous et toutes ?
- Mais aussi comment positionner les collègues hommes parfois utilisés comme des vigiles. Quid des droits culturels ?
- Référents : Anne-Marie Vaillant et la commission Légothèque.

4. COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le compte rendu de la CAC n'a rien signalé d'alarmant, les points de vigilance étaient déjà connus et en cours de traitement.

Points identifiés et déjà avancés :

- dissolution-confusion de l'ABIS
- régulation rémunération des salariés de l'asso. + URSSAF
- rémunération des intervenants de la formation

5. MEMENTOS TRÉSORIERES

Objectifs : préciser et revaloriser les frais de déplacement des groupes et commissions

- Les barèmes de remboursement kilométrique ont été mis à jour, le remboursement des déplacements en voiture seront remboursés au maximum pour 500 km aller/retour.
 - 20,20 € remboursement
 - 0,529 € /km pour déplacements en voiture
- le remboursement des péages et du stationnement se fait selon la politique des groupes.

Basculement vers la caisse d'épargne pour l'ensemble des comptes bancaires des groupes régionaux.

Réunion des trésoriers à prévoir.

Claire Dupuy : pas de suivi de comptabilité analytique sur l'année, c'est un chantier à ouvrir.

6. ERASMUS +

(Aurélien + Emmanuelle Kalfa)

Erasmus + est un dispositif à destination des adultes et des salariés : faciliter la mobilité en Europe, la professionnalisation des adultes, accueil d'un bibliothécaire étranger en France.

Calendrier :

- Octobre 2024 : demande d'accréditation 2024-2027 pour l'ABF (mise en œuvre possible à partir de Janvier 2025)
- Relevé des voyages pressentis pour 2025.
- Janvier 2025 : dépôt du dossier (Maximum pour chaque année : 30 mobilités ou 3 actions)
- Instruction du dossier
- Juin 2025 : notification des dossiers

7. COMMISSION POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Validation de la feuille de route de la commission :

- Développer une expertise et répondre aux demandes de formation ;
- Mettre en place une ressource ;
- Travailler en collaboration avec les commissions Bibliothèques en réseau, Numérique et Bibliothèques vertes ;

- Porter la voix de l'ABF auprès des différents acteurs de la chaîne du livre + question de droit de prêt / marché public.

Les membres actuels, la commission est ouverte aux candidats :

Mina Bouland : co-responsable

Jean-Rémi François : co-responsable

Yann Aoustin : médiathèques des sciences de La Villette

Dorothee Bout : médiathèque de Valenciennes

Géraldine Bulckaen : médiathèque départementale du Nord

Elise Canaple : réseau des médiathèques de Strasbourg

Katia Fondcave : réseau des bibliothèques de Dijon

Joséphine Lorendeau : réseau des bibliothèques de Nantes

Laurent Matos : médiathèque du Chesnay-Rocquencourt

Nathalie Morice : médiathèque des Champs-libres, Rennes Métropole

8. BIBLIOTHÈQUES VERTES ET ADVOCACY

Projet commun avec commission Bibliothèques vertes à la suite de la JE à la BPI en décembre: travail sur le plaidoyer.

Idée de slogan « Bibliothèque actrice de la transition écologique » :

Campagne en direction des professionnels, des publics, des décideurs.

Structuration de la campagne : rappeler les actions déjà en place, ce que l'on peut faire en plus avec déclinaison (collections, pratiques pro., actions de sensibilisation, ...)

Aborder la transition écologique du côté positif : témoignages, collecte des actions déjà existantes.

Plaidoyer en direction dans un premier temps des collègues et ensuite des élu·e·s.

⇒ une transition est possible

⇒ objectifs : débloquer des moyens pour engager la transition écologique.

Collecte d'expériences à partir de février.

Lancement de la campagne : septembre à la suite du congrès

Création d'une identité visuelle (accord Emilie Vaast)

9. COMMISSION FORMATION

Remerciements au BN pour la mise en place du séminaire d'octobre sur la formation.

Ce séminaire a permis d'identifier les chantiers et priorités sur les actions et outils à mettre en place : documents cadres, identifier un référent dans chaque groupe, qu'il y ait, ou non, un site de formation au sein de celui-ci.

Visio le 4 mars : présentation des modalités de fonctionnement d'un site de formation ; groupes n'ayant pas de site de formation.

10. COMMISSION NUMÉRIQUE

1 an de vie et actuellement 16 membres

Co responsabilité Julia Morineau et Cyril Jaouen

Identification de 4 chantiers prioritaires sur l'année :

- Médiation et inclusion numérique :
 - Enquête en cours sur les médiateurs numériques dans et hors des bibliothèques, manque des réponses sur les profils "hors bibliothèques", ne pas hésiter à relayer notamment auprès des hubs régionaux).
 - Journée du numérique en bibliothèque.(7 et 8 mars)
 - Podcast "Numérique en bibliothèque"
- Cartographie avec RFFLABS.
Poursuivre l'ajout des bibliothèques (Cyril Jaouan référent sur ce dossier)
- L'Accessibilité : lien avec la commission Accessibilités pour vérifier et assurer la complémentarité et les passerelles.
 - Veille et pédagogie sur la législation
 - Valoriser les questions d'accessibilité auprès du réseau Carrel
 - Intelligence artificielle et accessibilité (mais dossier très lourd, pas forcément prioritaire compte tenu des forces actuelles)
 - Déploiement d'internet en milieu carcéral.
- Logiciels libres / Pédagogie
1^{ère} étape : rendre visible ce qui se fait déjà (APRIL), sensibiliser
 - Valoriser les avantages du logiciel libre
 - Appel à témoignages et expériences pendant le congrès
 - Mise en place d'une boîte à outils (cf penser au lien avec Charte Bib'Lib)
 - Éléments de langage pour sensibiliser et convaincre les collectivités

11. BUBS

9 membres actuellement dont 7 collègues de BU

Rendez-vous inter asso avec l'ADBU, une journée d'étude conjointe est envisagée (automne 2025 ?)

12. ARCHIVES DES ASSOCIATIONS

Première étape de la mission réalisée via un CDD possible grâce à une subvention SLL, Bruno Stephan, qui a fait l'état des lieux des archives avant 2006 de l'ABF et élaboré la suite des étapes pour un traitement et un classement des archives (Hélène transmet le rapport au CN avec le compte rendu).

Étapes suivantes :

- Débarrasser les documents stockés dans le box à Herblay ;
- L'archivage électronique ;
- Mise en place de règle d'archivage pour le siège, les sites de formation et les groupes régionaux ;
- Récupérer toutes les archives éparpillées en région. (chacun peut d'ores et déjà commencer à essayer d'identifier et rassembler l'existant).

13. APÉRO NATIONAL DE L'ABF (discuté lors de l'atelier du Samedi « Mobiliser pour le renouvellement des CA »)

Journée du 3 octobre 2024 à 19h : adopté

Il faut à présent :

- Élaborer un plan de communication ;
- Réaliser un visuel commun ;
- Trouver un titre / slogan ;
- Définir un hashtag ;
- Produire des outils de com à présenter le jour-j ;
- Commencer dès maintenant à diffuser l'info auprès des CA, identifier quel collègue est ok pour organiser sur son territoire.

14. LE CONGRÈS 2024 - TOULON

Thématique : Action culturelle. Bibliothécaires : la culture de l'action.

Date : du 6 au 8 juin 2024.

Lieu : palais des congrès Neptune de Toulon.

Spécificité du lieu : 4 niveaux, le salon professionnel sera sur 3 niveaux. Il reste à ce jour 13 emplacements disponibles à la commercialisation.

La thématique : l'action culturelle, la penser, la mettre en place et recommencer. Seront abordés tous les aspects de l'AC, de la réalisation à l'application, en passant par les partenaires, les questions administratives et de budget, les publics.

Le salon professionnel : un programme entièrement gratuit sera de nouveau proposé à Toulon. 4 sessions différentes : les mini-conférences (animées par les exposants), les flash-conférences (animées par les partenaires institutionnels), les séances de dédicace, les rencontres avec les commissions de l'ABF.

Calendrier : diffusion du programme et ouverture des inscriptions, mars 2024.

L'affiche : réalisée par Jeanne Macaigne et le Studio des Formes.

Conférences plénières :

- Klaire fait Grr ;
- Marie Desplechin & Sylvie Octobre ;
- Conférence de clôture en attente de réponse (Camille Etienne, qui était ok, vient d'annoncer qu'elle ne serait plus dispo).

Prise en charge du CN :

- Les membres du CN doivent dans un premier temps faire une demande de prise en charge totale auprès de leur collectivité, si cela n'empêche pas la venue de collègue ;
- Si la prise en charge totale n'est pas possible indiquer à sa collectivité qu'en tant que membre du Conseil national, vous êtes invités au trois jours de congrès (gratuité), votre demande de prise en charge concerne donc uniquement le déplacement et l'hébergement ;
- Si aucune prise en charge par votre collectivité n'est possible, l'ABF prendra en charge votre aller/retour et une nuit le jour ou la veille du CN. Si vous êtes intervenant au congrès et membre du CN, deux nuits seront prises en charge.

⇒ Les membres du CN se chargent de réserver leurs billets de train & leur nuit d'hôtel. Les remboursements se feront sur justificatifs comptables (factures à votre nom, billets de train pdf).

15. CONGRÈS 2025

La commande du BN était de faire une prospection de lieux parisiens, cependant, comme l'ABF, de nombreux salons ont été décalés de 2024 (Jeux Olympiques) à 2025, d'où une forte demande, peu de disponibilités et de possibilités :

Deux sont envisageables :

- Paris Montreuil expo : dans notre budget / Spat doit simuler une implantation du salon pro et des salles de conférences, sur le niveau 1.
- Paris event center : le tarif de la location est dans notre budget mais il faut compter le coût de la construction des différents espaces (aucune salle en dur), quartier sensible de Paris.

Autres propositions non parisiennes :

- Le couvent des Jacobins à Rennes
- Le palais Beaumont de Pau

⇒ Conclusion : si il y a une disponibilité à Rennes, l'ABF pose une option pour juin 2025. On repousse le congrès à Paris en 2026 en priorité à Montreuil.

Groupe Midi Pyrénées trop fragile pour se projeter sur un accueil en 2025 + même secteur "Sud" que Toulon 2024

Thématique Congrès 2025 (à valider en Juin)

Proposition : bibliothèques, lieux de construction de l'esprit critique

À affiner et à envoyer avec quelques déclinaisons possibles + pistes de noms pour le comité de pilotage

16. LES PUBLICATIONS - LA REVUE *BIBLIOTHÈQUE(s)*

Présence de Sophie Agié-Carré et Philippe Colomb membres du comité éditorial

Contexte :

- La publication de Bibliothèques s'est arrêtée pour plusieurs raisons, qui tiennent à la fois d'un manque de disponibilité des personnes au comité éditorial, d'un manque de financement et d'une période compliquée à l'ABF.
- Le CN a demandé au comité éditorial de poursuivre une publication pour que l'ABF se maintienne dans le paysage éditorial de la presse professionnelle (un paysage au demeurant très clairsemé avec les différents changements pour les autres revues professionnelles).
- Le comité éditorial réduit a donc réfléchi, avec l'équipe salariée de l'ABF à une proposition de publication qui puisse convenir. C'est ce qui a amené la création du Bulletin, totalement numérique et totalement gratuit. L'objectif du Bulletin était à la fois de proposer du contenu d'actualité des bibliothèques, de solliciter les autres associations professionnelles et d'intégrer les retours des commissions, tout en ayant des moyens financiers limités pour le financer, il a donc été financé en interne.
- 3 numéros ont été publiés en 1 an ½, avec plus ou moins de difficultés. Cependant, une enquête de satisfaction sur le Bulletin a permis de mettre en avant qu'une publication de l'ABF était attendue par les adhérents mais que le Bulletin, en son état, ne répondait pas à cette attente (format court, numérique ...) : le lectorat n'a pas été trouvé.

- Ce constat est partagé par le comité éditorial, ce qui l'a amené à réfléchir à la suite du Bulletin, tant du côté financier qu'en termes d'investissement humain. Il est donc nécessaire de s'interroger sur la façon de poursuivre une publication pour l'ABF, qui puisse croiser les attentes des adhérents et celles du CN.

Perspective : nouvelle version de *BIBLIOTHÈQUE(s)*

Format et contenu : plus petit (20x26 cm format fermé), moins de pages (72p), une version papier et une version epub. Un dossier thématique et des rubriques.

⇒ Moderniser le format, un objet plus petit et léger pour réduire les coûts d'impression et routage.

⇒ Un dossier thématique pour porter, sur le long terme, chaque numéro et en faire une référence, inciter ainsi la vente au numéro.

Financement, plusieurs pistes possibles, présentées ce jour et non arbitrées :

- Prise en charge totale de l'ABF
- Demande de subvention MCC ou la Sofia
- Partage des coûts avec d'autres associations professionnelles

Questions à éclaircir :

- Quid de la rémunération des auteur·e·s ?
- Ouverture du comité éditorial aux autres assos ?

Commercialisation :

- Abonnement : surcoût à l'adhésion / abonnement seul / vente au numéro
- Contrepartie de l'adhésion : pas de surcoût au moment de l'adhésion / abonnement seul / vente au numéro

Présentation d'une estimation financière pour l'impression de 1700 ex et le routage de 1500 ex + 200 ex vendus au numéro. 2 numéros par an.

⇒ pas de recherche de bénéfice. Il faut être à l'équilibre, le prix du numéro et de l'abonnement doit couvrir uniquement les coûts de fabrication.

Condition et calendrier :

- Renforcement du comité éditorial + des chef·fe·s de rubrique identifié·e·s.
- Un mode de financement viable.

Deadline : septembre 2024 pour réunir ces éléments

Présentation des maquettes réalisées par le studio des formes. (cf diaporama en pièce jointe)

⇒ le CN est d'accord avec l'idée de relancer la revue *BIBLIOTHÈQUE(s)*.

Le mode de financement est encore à définir, dans le cas d'une subvention ou d'un partage des coûts, quelle place donne-t-on aux financeurs ?